



# Conseil économique et social

Distr. générale  
4 août 2016

Français  
Original: anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication,  
de la science, de la technologie et de l'innovation

### Première session

Bangkok, 5-7 octobre 2016

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions de politique générale concernant la science, la technologie et l'innovation: Promouvoir la collaboration régionale en matière de science, de technologie et d'innovation par l'intermédiaire d'un forum Asie-Pacifique de l'innovation**

## Mandat du Forum Asie-Pacifique de l'innovation

### Note du secrétariat

#### Résumé

Le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation cherche à dégager un consensus sur les objectifs, le thème, la participation et les modalités d'un forum Asie-Pacifique de l'innovation, qui constitueront la base du mandat dudit forum. Une résolution à ce sujet devra être soumise à la Commission à sa soixante-treizième session. La présente note contient le projet de mandat, un aperçu du contexte dans lequel s'inscrit ce forum et les principaux points de discussion.

## I. Introduction

1. Depuis longtemps, l'écosystème de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable est constitué d'institutions publiques, d'organismes universitaires et de recherche, et de la société civile. Cet écosystème prend néanmoins aujourd'hui de nouvelles dimensions, inenvisageables il y a encore cinq ans.

2. De nouveaux acteurs cherchent des solutions originales, porteuses de transformation. Les organisations caritatives et les investisseurs qui cherchent à avoir un impact social constituent de nouvelles sources de financement, s'intéressant principalement aux innovations et aux technologies susceptibles à la fois d'engendrer d'importantes retombées sociales et environnementales et d'assurer une rentabilité économique.

\* E/ESCAP/CICTSTI(1)/L.1.

3. Les secteurs de la technologie, de la conception et de la création eux-mêmes étudient la manière dont leurs compétences et leur savoir-faire pourraient jouer un rôle nouveau et original dans les pays en développement. Aujourd'hui, les nouveaux arrivants sur le marché du travail cherchent des emplois qui leur apportent davantage qu'une rétribution financière et leur donnent un sentiment d'utilité sociale. Certaines des innovations les plus prometteuses dans le domaine du développement sont entreprises par des sociétés commerciales désireuses de susciter des changements sociaux et durables positifs.

4. Les entreprises réfléchissent aussi à la manière dont elles peuvent être utiles à la société et à l'environnement, ainsi qu'à l'économie. Elles sont en mesure de développer des innovations à grande échelle, et la région dispose d'importantes opportunités à cet égard, puisque 40 % des 500 plus grandes entreprises mondiales selon le classement *Forbes Global 500* ont leur siège en Asie.

5. Le défi que doivent relever les décideurs politiques consiste à créer un environnement favorable permettant à ces acteurs de tirer parti de leurs avantages comparatifs respectifs afin de prendre une part active dans le développement durable.

6. Si le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation constitue un espace important pour le dialogue intergouvernemental et l'action collective en vue d'exploiter la science, la technologie et l'innovation pour un développement durable, il est aussi essentiel de mobiliser les différents acteurs qui font désormais partie de cet écosystème pour pouvoir réaliser les ambitions du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le forum Asie-Pacifique de l'innovation multipartite proposé offrirait une plateforme permettant de stimuler la collaboration multisectorielle et d'identifier les perspectives et les défis que présentent la science, la technologie et l'innovation.

7. Le Comité représentera également une importante instance de facilitation du partage des connaissances, de la coopération et de l'action collective au niveau intergouvernemental, mais la tenue d'une réunion tous les deux ans pourrait réduire la capacité des pays de suivre les évolutions rapides de la science, de la technologie et de l'innovation. Étant donné l'importance des activités menées dans ce domaine en dehors des institutions publiques, il est impératif de donner aux responsables politiques l'occasion de comprendre les dynamiques à l'œuvre et d'en débattre directement avec les parties prenantes. Il est donc recommandé qu'une plateforme supplémentaire de coopération, prenant la forme du forum proposé, se tienne en alternance avec le Comité, pour permettre des interactions plus régulières et renforcer la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation entre les gouvernements et les différents acteurs de cet écosystème, en particulier la coopération Sud-Sud.

## II. Contexte

8. À sa soixante-douzième session, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a adopté la résolution 72/12 relative à l'exploitation de la science, de la technologie et de l'innovation pour un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique. Dans cette résolution, la Commission a invité les États membres à continuer de travailler à la convocation d'un forum Asie-Pacifique de l'innovation biennal,

qui verrait le jour en 2017 au moyen du Comité, et à continuer de travailler à son mandat et à ses modalités, le forum devant se tenir en alternance avec le Comité, de manière à renforcer et à faciliter le partage des connaissances et la collaboration entre les États membres, le système des Nations Unies et les parties prenantes pertinentes, selon qu'il convient.

### **III. Projet de mandat**

#### **Mandat du Forum Asie-Pacifique de l'innovation**

##### **1. Objectifs**

1. Le Forum Asie-Pacifique de l'innovation constituera une plateforme de facilitation du partage des connaissances et de l'action collective et permettra également d'établir un réseau multipartite diversifié pour faire face aux défis et tirer parti des opportunités que présentent la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable.

2. Le Forum poursuivra les objectifs suivants:

##### **a) Partage des connaissances et collaboration dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation**

- i) Appuyer, à l'échelle régionale et internationale, le partage des connaissances et la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire;
- ii) Offrir un cadre de dialogue durable entre les différents acteurs de l'écosystème de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable;
- iii) Partager les exemples de réussites et les enseignements tirés d'avancées scientifiques, de progrès technologiques et de pratiques novatrices;
- iv) Proposer de nouveaux partenariats et initiatives permettant d'exploiter la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable;
- v) Mettre en relation investisseurs et innovateurs.

##### **b) Politiques et stratégies dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation**

- i) Mettre en évidence et mettre en commun les meilleures pratiques en matière de politiques et de stratégies dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation afin de parvenir à un développement durable d'un point de vue multipartite;
- ii) Étudier des approches novatrices permettant de tirer parti des ressources humaines et financières pour la science, la technologie et l'innovation;
- iii) Mettre en commun des méthodes d'évaluation ayant trait à la mise en œuvre de la science, de la technologie et de l'innovation pour les objectifs de développement durable.

**c) Exercices de prospective dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation**

- i) Mettre en valeur les nouvelles découvertes scientifiques et avancées technologiques;
- ii) Mettre en valeur les approches politiques novatrices en matière de développement durable;
- iii) Mener des exercices de prospective régionaux.

**d) Enrichir les délibérations du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation**

- i) Veiller à ce que les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) aient une complète visibilité des meilleures pratiques en matière de politiques, stratégies, concepts, produits et services dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation;
- ii) Veiller à ce que les États membres se tiennent informés des nouvelles avancées et des approches politiques novatrices dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation;
- iii) Présenter aux États membres des propositions novatrices pour faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable.

**2. Thème**

3. La science, la technologie et l'innovation sont autant de domaines qui sont en constante évolution, à un rythme rapide. Si certains aspects du Forum peuvent être permanents, chaque session pourrait aussi s'intéresser à un sujet particulier, mettant en évidence la manière dont la science, la technologie et l'innovation peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Le secrétariat de la CESAP proposera des thèmes pour le Forum en s'appuyant sur les recherches et analyses des perspectives et des défis nouveaux que présentent la science, la technologie et l'innovation. Ces propositions seront communiquées au Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation six mois avant chaque session du Forum et feront l'objet de débats et d'une décision finale lors de la réunion pertinente du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission. Chaque session du Forum abordera un thème ou une question cruciale.

**3. Participation**

4. Le Forum sera multipartite et fondé sur la collaboration, et impliquera les États membres de la CESAP, les organismes des Nations Unies, d'autres organismes multinationaux et régionaux, la société civile, les organisations non-gouvernementales, le secteur privé, les œuvres caritatives, la communauté scientifique, le monde universitaire, les jeunes, les peuples autochtones et d'autres participants.

5. Le rôle des parties prenantes consistera à mettre en évidence la manière dont leurs secteurs respectifs peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la science, à la technologie et à l'innovation.

6. Le Forum sera ouvert à la participation de tous les délégués et représentants accrédités. On procédera à un appel aux inscriptions ouvert afin de garantir la présence d'un large éventail de participants.

#### **4. Modalités**

7. Le Forum sera organisé par la CESAP et sera convoqué une année sur deux, en alternance avec le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation. Le Forum se déroulera sur deux à trois jours.

8. Le Forum pourra se tenir à Bangkok ou ailleurs.

#### **5. Principal produit**

9. L'un des principaux produits du Forum sera un document sur l'innovation pour le développement durable. Ce document devra:

a) Résumer les débats du Forum sur les grandes réussites et les enseignements tirés d'avancées scientifiques, de progrès technologiques et de pratiques novatrices pour le développement durable;

b) Mettre en valeur les nouveaux produits, services et concepts qui se profilent à l'horizon dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation;

c) Présenter les propositions des différentes parties prenantes du Forum relatives à de nouvelles initiatives, de nouveaux domaines d'étude et partenariats permettant d'exploiter la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable;

d) Faire état d'exemples de mises en relation réussies en matière de coopération Sud-Sud ou triangulaire;

e) Formuler une proposition de programme d'action sur le thème du Forum, sur la base des discussions multipartites.

### **IV. Principaux points de discussion**

9. Le mandat ci-dessus est proposé pour examen, l'accent étant mis sur les objectifs du Forum, son thème pour 2017, la participation et les modalités.

10. Le thème de la session 2017 du Forum pourrait figurer parmi les suivants:

a) Promouvoir la science ouverte en Asie et dans le Pacifique;

b) Favoriser la collaboration technologique en Asie et dans le Pacifique;

c) Les financements innovants pour le développement durable;

d) Développer les capacités d'innovation en matière de développement durable par l'intermédiaire des établissements scolaires et de la formation professionnelle;

e) Renforcer l'écosystème d'entreprises sociales et d'investissements à retombées sociales en Asie et dans le Pacifique.

## **V. Résultat**

11. Le Comité cherche à dégager un consensus sur les objectifs, le thème, la participation et les modalités du Forum Asie-Pacifique de l'innovation qui constitueront la base du mandat dudit forum. Une résolution à ce sujet devra être soumise à la Commission à sa soixante-treizième session.

---